



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Prets bonifiés

Question écrite n° 7659

Texte de la question

M. Bernard de Froment remercie vivement M. le ministre de l'agriculture et de la pêche pour avoir bien voulu apporter rapidement une réponse à la question écrite n° 2780. Il regrette cependant que les termes de la réponse ministérielle ne soient pas en adéquation avec la réalité. En effet, le texte ministériel, paru au Journal officiel de la République française, stipule que : « Au 31 juillet dernier, aucun dossier de prêts aux CUMA ne se trouvait place en file d'attente dans le département de la Creuse. » Or, si le montant de l'enveloppe MTS-CUMA, pour le second trimestre, s'élevait à 2 500 000 FF, il a été entièrement consommé à la fin du troisième trimestre. Une file d'attente considérable s'était donc constituée à la fin septembre, date de la réponse ministérielle. Cette file d'attente MTS-CUMA s'ajoute à celle des PSM (5 190 000 FF fin septembre), des MTS « installation » (3 155 700 FF à cette même date), des PSE (1 119 300 francs). Il lui demande, en conséquence, de bien vouloir lui préciser son plan d'action afin de résorber ces files d'attente, insupportables pour les agriculteurs creusois.

Texte de la réponse

Les prêts bonifiés constituent un instrument privilégié d'aide aux investissements agricoles et d'allègement des charges des exploitations. Une attention particulière est donc portée à l'évolution des délais d'octroi de ces prêts et au niveau de consommation des enveloppes départementales. Pour tenir compte des besoins de financement exprimés en 1993, le Gouvernement a décidé de débloquer des enveloppes supplémentaires, sur lesquelles a été dégagée une dotation en faveur du département de la Creuse. Toutes les demandes déposées à la direction départementale de l'agriculture et de la forêt avant début octobre pourront ainsi être immédiatement honorées. Les autres le seront dans le cadre de la dotation de 1994 et bénéficieront donc de la baisse des taux bonifiés que le Premier ministre a annoncé lors de la conférence agricole du 15 novembre dernier.

Données clés

Auteur : [M. de Froment Bernard](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7659

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 novembre 1993, page 3870

Réponse publiée le : 10 janvier 1994, page 129